

## TARIFS DE REPRISE 2025

### Reprise de l'énergie pour les producteurs indépendants

La puissance de l'installation est inférieure ou égale à 3 MVA  
et n'excèdent pas 5 GWh/an<sup>1</sup>

Tarif Solaire	Montant ct/kWh HT <sup>3</sup>
Tarif de reprise de l'énergie sans garantie d'origine	14.91
Tarif de reprise de l'énergie avec garantie d'origine <sup>2</sup>	15.41

<sup>1</sup> Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est supérieure à 3 MVA ou 5 GWh/an, aucune obligation de reprise.

<sup>2</sup> La garantie d'origine est une plus-value écologique qui garantit la provenance et le moyen de production de l'énergie produite. Le système officiel des garanties d'origine est géré par Pronovo. Pour prétendre à la valorisation de celle-ci, votre installation doit être certifiée. Dans certains schémas de consommation propre complexes, par exemple dans les regroupements avec plusieurs productions, il n'est pas envisageable de valoriser sa garantie d'origine auprès de commune de Belmont-sur-Lausanne.

<sup>3</sup> Applicable au taux de TVA indiqué au 1er janvier 2025

Tarifs adoptés par la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne